

Des aménagements pour favoriser la navigation à l'île de Locastel

Lorient Agglomération a aménagé un ponton fluvial de 24 mètres de long sur la rive droite du Blavet à environ 180 m en amont de l'écluse de Lochrist, à proximité immédiate de l'île de Locastel et de son stade nautique, ainsi que du centre bourg. Ce ponton permet aux plaisanciers qui naviguent sur le Blavet d'y faire escale pour une courte durée (72h maximum) et de profiter des atouts touristiques du secteur (sentiers de randonnée, écomusée des Forges, parc d'eau vive...).

La navigation n'étant pas autorisée la nuit, ce ponton offre aussi un point d'arrêt bienvenu aux navigants se déplaçant sur de longues distances. Il permet l'accueil simultanée de deux péniches de location ou de trois bateaux de type pêche/promenade. Chaque année, de mai à octobre, une centaine de bateaux franchit l'écluse d'Inzinac-Lochrist

Par ailleurs, afin de sécuriser et faciliter l'accès au stade d'eaux vives des pratiquants de canoé kayak, accès rendu difficile de par la dégradation des bords de rive et une irrégularité des fonds à cet endroit, Lorient Agglomération a réalisé un programme d'aménagement et de consolidation des berges au droit de l'espace de mise à l'eau, comprenant :

- une cale de mise à l'eau qui permet d'embarquer et de débarquer dans de meilleures conditions notamment pour les jeunes pratiquants et les scolaires. Celle-ci est sortie entièrement de granit, à l'identique de ce qui existait partiellement ;
- une rampe d'accès à cette cale qui sera bientôt équipée d'une potence amovible afin de permettre l'accès au stade d'eaux vives aux personnes à mobilité réduite ;
- un éclairage de l'espace de mise à l'eau par la pose de deux nouveaux mâts d'éclairage ;
- une reprise des cheminements aux abords des espaces aménagés pour les véhicules amenés à transporter du matériel sur le site.

Des berges également confortées en rive droite

Des travaux de confortement ont été entrepris également sur la rive droite du parc d'eau vive. Ce secteur est en effet soumis à l'érosion lors des crues du Blavet et menaçait les propriétés voisines. Des gabions (murs de soutènement en pierre) ont été posés sur 40 mètres afin de conforter et renforcer la berge.

Il s'agit d'une première phase d'une opération plus vaste de restauration de la continuité écologique au niveau du déversoir (passerelle qui relie la rue du Blavet à l'île de Locastel). Ces sont prévus en 2024 ou 2025. Une passe à poissons sera installée afin de permettre aux poissons migrateurs du Blavet de franchir le déversoir de l'île de Locastel. Pour rappel, il y a 5 espèces de poissons migrateurs présentes sur le Blavet à savoir : le saumon atlantique, la lamproie marine, l'anguille, l'alose et la truite de mer.

Coût et financement

Pour la halte-fluviale

- Coût : 117 582,86 euros HT

- Subventions

Conseil Régional : 18 900 €

Conseil départemental : 5 000 €

Pour les travaux d'aménagement et de la cale

- Coût : 187 000 € HT

- Subventions

Conseil Régional : 50 000 €

Pour les travaux de restauration des berges en rive droite

- Coût : 160 000 € HT

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

